



B-2023-03

EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 14 septembre à 18 heures 30, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire à la salle de réunion de son siège, après convocation légale du 08 septembre 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président et agissant par délégation de pouvoir du Conseil Communautaire dans sa décision du 29 septembre 2022.

Etaient présents : Thierry DUPUIS, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Pierre BELY, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Frédérique MOLLIE, Alain POIZAT.

Etaient excusés : Frédéric MONGHAL, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel BOULME, Dominique GABASIO.

Nombre de membres dont le bureau est composé : 15
Nombre de membres en exercice : 14
10 présents

Résultats du vote : 10 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 10

Objet : **Modification du tableau des emplois - Création d'un poste cuisinier pour la cuisine centrale**

Depuis février 2022, dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial, un travail a été mené pour reprendre en régie la confection des repas des trois multi-accueil. Le projet consiste à élaborer l'ensemble des repas dans la cuisine de Frimousse et les faire livrer en liaison froide (via le marché portage de repas) dans les deux autres multi-accueil le lendemain.

Actuellement les postes nécessaires au réchauffage et service des repas se décomposent comme suit : 1 ETP à Frimousse, 1 ETP occupé à 0.9% à Fabulette, 1ETP aux Ptits-Loups (réparti en alternance sur plusieurs agents)

A compter de la reprise de la confection des repas en régie les besoins seront :

1.9 ETP à Frimousse, 0.8 ETP à Fabulette, 1 ETP aux Ptits-Loups

soit un besoin de création de 0.9 ETP à Frimousse et la diminution de 0.2 ETP du poste de Fabulette.



B-2023-03

Le Bureau Communautaire est invité à approuver la création et la modification de poste à compter du 1^{er} janvier 2024 au tableau des emplois telles que présentées ci-dessous :

- Création de poste à La Maison Frimousse

Création d'un poste de cuisinier sur le grade d'agent technique (Cat. C) pour un volume horaire de 0,9 ETP : Poste n°25

Il est convenu que les dépenses relatives à cette création de poste seront ventilées sur les trois multi-accueil.

- Modification du poste n° 87 à Fabulette :

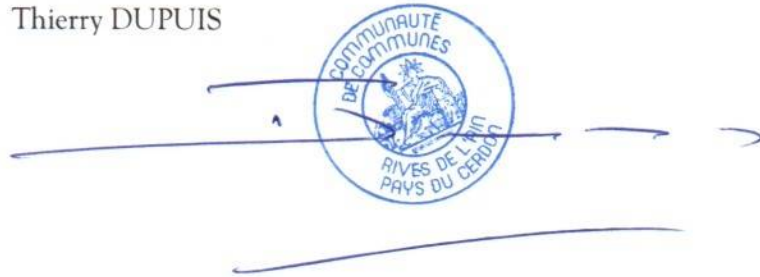
Poste n°87 diminution de 0.2 ETP passant le poste de 1 à 0,8 ETP.

Le Bureau Communautaire,

Après en avoir délibéré,

VALIDE à l'unanimité, la modification du tableau des emplois au 01/01/2024 annexé ci-joint,

Le Président
Thierry DUPUIS



Envoyé en préfecture le 27/09/2023

Reçu en préfecture le 27/09/2023

Publié le



ID : 001-200029999-20230914-B_2023_03-DE

MUTI ACCUEIL FRIMOUSSE

B-2022-01 du 10 mars 2022	66	Educateur Jeunes Enfants	A	Directeur	35	1,00	1,00	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	67	Infirmière	A	Adjoint de direction	35	1,00	1,00	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	68	Auxiliaire de puériculture ou Adjoint d'Animation	B ou C	Agent d'accueil petite enfance	35	1,00	0,80	1
B-2023-01 du 11 mai 2023	69	Adjoint technique ou Adjoint d'animation	C	Agent d'accueil petite enfance	35	1,00	1,00	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	70	Auxiliaire de puériculture ou Adjoint d'Animation	B ou C	Agent d'accueil petite enfance	35	1,00	0,60	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	72	Auxiliaire de puériculture ou Adjoint d'Animation	B ou C	Agent d'accueil petite enfance	35	1,00	1,00	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	73	Adjoint technique	C	Agent polyvalent	35	1,00	1,00	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	75	Adjoint d'animation	C	Agent d'accueil petite enfance	31,5	0,90	0,90	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	76	Educateur Jeunes Enfants	A	Agent d'accueil petite enfance	35	1,00	0,80	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	77	Adjoint d'animation	C	Agent d'accueil petite enfance	35	1,00	1,00	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	78	Adjoint technique	C	Agent d'entretien	12,5	0,36	0,36	1
B-2023-03 du 14 septembre 2023	25	Adjoint technique	C	Cuisinier	31,5	0,90	0,90	1
FRIMOUSSE					390,50	11,16	10,36	12,00

Envoyé en préfecture le 27/09/2023

Reçu en préfecture le 27/09/2023

Publié le



ID : 001-200029999-20230914-B_2023_03-DE

MULTI ACCUEIL FABULETTE

B-2022-01 du 10 mars 2022	79	Puéricultrice	A	Directeur	35	1,00	1,00	1
B-2023-01 du 11 mai 2023	80	Educateur Jeunes Enfants ou Auxiliaire de puériculture	A ou B	Adjoint de direction / agent d'accueil	35	1,00	1,00	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	81	Auxiliaire de puériculture ou Adjoint d'Animation	B ou C	Agent d'accueil petite enfance	35	1,00	1,00	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	82	Auxiliaire de puériculture ou Adjoint d'Animation	B ou C	Agent d'accueil petite enfance	35	1,00	1,00	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	83	Auxiliaire de puériculture ou Adjoint d'Animation	B ou C	Agent d'accueil petite enfance	35	1,00	1,00	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	84	Adjoint d'animation	C	Agent d'accueil petite enfance	35	1,00	1,00	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	85	Adjoint d'animation	C	Agent d'accueil petite enfance	35	1,00	1,00	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	86	Adjoint d'animation	C	Agent d'accueil petite enfance	35	1,00	1,00	1
B-2023-03 du 14 septembre 2023	87	Adjoint d'animation	C	Agent polyvalent	28	0,80	0,80	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	88	Adjoint technique	C	Agent d'entretien	14,5	0,41	0,41	1
Fabulette					322,50	9,21	9,21	10,00